



Mon mari est au recepissé et en cdi depuis un an ,toujour pas se

Par **ghanemmarisa**, le **09/09/2016** à **18:36**

Bonjour Mettre,

Je me permet de venir vos demander conseil ,car la situation de mon mari depuis les début très compliqué! Voila mon mari a dépose ça première demande de titre de séjour a préfecture de Clermont ferrand en septembre 2014 juste après notre mariage ,l'année dernière 2015 en fin de mois de Juin mon mari obtiens enfin son premier récépissé ,en juillet 2015 il signe un cdi

Mon mari est a son quatrième récépissé et en cdi depuis plus d'un an !

La Prefecture sont informé et ont copies de contrat et fiches salaire ,ma question la préfecture est dans la légalité de tarder autant en sachant que mon mari est en cdi depuis plus de un an ?qu'elle serais nous recours possibles ?

je vous serai très reconnaissante Mettre de bien vouloir nous conseiller

Cordialement